



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8814^e séance

Judi 8 juillet 2021, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. de Rivière	(France)
<i>Membres :</i>	Chine	M. Dai Bing
	Estonie	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique	M. Mills
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	Inde	M. Raguttahalli
	Irlande	M ^{me} Byrne Nason
	Kenya	M. Kimani
	Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
	Niger	M. Abarry
	Norvège	M ^{me} Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Roscoe
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} DeShong
	Tunisie	M. Ladeb
	Viet Nam	M ^{me} Nguyen

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2021/612)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2021/612)

Le Président : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Khatir Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ; et M^{me} Chantal Ayemou, Présidente du Réseau ivoirien pour la défense des droits de l'enfant et de la femme.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'attire l'attention des membres du Conseil sur le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, publié sous la cote S/2021/612.

Je donne maintenant la parole à M. Annadif.

M. Annadif : C'est pour moi un honneur et un plaisir de me retrouver devant le Conseil de sécurité aujourd'hui en vue de présenter le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) (S/2021/612), dont je préside aux destinées depuis près de deux mois.

Ce rapport s'articule autour des principaux défis que rencontrent les pays de la sous-région, notamment les défis sécuritaires ; les défis liés aux processus électoraux ; les défis liés à la représentation des femmes et des jeunes dans les instances de décision ; ainsi que les défis liés au changement climatique.

Dès ma prise de fonction, j'ai entrepris une tournée régionale, au cours de laquelle j'ai pu m'entretenir avec la plupart des chefs d'État des pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cette tournée, que je m'appête à conclure, m'a permis de recueillir les opinions et suggestions des chefs d'État sur la façon dont nous devrions travailler ensemble pour contribuer à la paix et au développement dans la sous-région.

Tout au long de ces visites, j'ai également rencontré un éventail d'interlocuteurs nationaux, ainsi que des partenaires internationaux et les équipes de pays des Nations Unies, pour des échanges sur les mêmes défis. Tous les interlocuteurs ont réaffirmé leur engagement continu à travailler en étroite collaboration avec l'UNOWAS, qui est lui-même disposé à coordonner ses activités avec les organisations régionales et sous-régionales, notamment l'Union africaine, la CEDEAO, le Groupe de cinq pays du Sahel et la Commission du golfe de Guinée.

Les défis sécuritaires créés par les actes terroristes dans le Liptako-Gourma et dans le bassin du lac Tchad, ainsi que par la criminalité le long des côtes du golfe de Guinée, doivent être abordés sous l'angle régional car les risques d'une jonction entre la menace venant de la mer et celle venant du Sahel sont réels, et les principales victimes sont malheureusement les populations civiles. L'Initiative d'Accra, qui regroupe le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, est un exemple louable d'anticipation de l'approche régionale.

Par ailleurs, il y a lieu de noter une nette amélioration de la coordination entre le plan d'action de la CEDEAO, la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, et la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, afin de consolider cette approche globale et une stabilisation à long terme.

Les défis liés aux processus électoraux sont principalement la conséquence d'un déficit de dialogue politique et surtout d'un manque de consensus sur les principes fondamentaux des différents types de scrutin.

À ce sujet, et en coordination avec la Commission de la CEDEAO, l'UNOWAS déploie des efforts pour améliorer les échanges entre les ministres de la justice, la coopération judiciaire et le partage d'expériences entre les principaux acteurs qui devraient promouvoir l'état de droit dans la région, conformément au Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance de la CEDEAO. À cet égard, les prochaines élections à Cabo Verde et en Gambie se présentent sous de meilleurs auspices.

S'agissant de la question des femmes, nous notons avec satisfaction une dynamique positive en cours pour ce qui concerne la représentation des femmes et des jeunes dans les instances de décision, et souhaitons la poursuite de ces efforts. À cet égard, les avancées des législations nationales, telles que les lois sur les quotas ou sur la parité, sont encourageantes.

(l'orateur poursuit en anglais)

Le système des Nations Unies est pleinement mobilisé pour veiller à ce que l'aide au développement parvienne efficacement jusqu'aux populations du Sahel grâce à des interventions inclusives, durables et axées sur l'humain. Nous avons renforcé l'autonomisation des femmes et des filles et la promotion de l'égalité des sexes, notamment grâce au Groupe d'amis des femmes du Sahel, créé récemment. Nous avons également modifié notre démarche s'agissant de mobiliser les jeunes en tant qu'agents du changement et de la transformation, et non pas uniquement en tant que bénéficiaires.

Face à la persistance des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la région, l'UNOWAS continue de coprésider un groupe de travail régional des Nations Unies sur les questions ayant trait aux agriculteurs et aux éleveurs et la prévention des conflits. Pour donner suite à la décision du Comité exécutif du Secrétaire général relative aux rapports entre agriculteurs et éleveurs en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, l'UNOWAS collabore avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et le Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel, mon frère Abdoulaye Mar Dieye, afin d'identifier les domaines pour lesquels l'action des Nations Unies cette année doit être renforcée à titre prioritaire.

Compte tenu de l'importance et de l'urgence de s'attaquer à l'insécurité climatique, l'UNOWAS, en collaboration avec certains organismes des Nations Unies, a lancé un groupe de travail régional des Nations Unies sur les changements climatiques, la sécurité, l'environnement et le développement. Dans l'objectif de promouvoir les synergies au sein des Nations Unies et une approche harmonisée de la collaboration avec la CEDEAO, ce groupe de travail contribuera à l'articulation des efforts locaux avec l'élaboration des politiques nationales et régionales.

(l'orateur reprend en français)

Sur un autre chapitre, nous notons que dans l'ensemble, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ont plutôt bien résisté à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), grâce à des efforts concertés aux niveaux national et régional.

Les Nations Unies et les partenaires bilatéraux et multilatéraux doivent continuer d'encourager et les pays à ne pas relâcher leurs efforts et de les accompagner, car la pandémie continue d'affecter la sécurité et la situation socioéconomique des populations.

Pour finir, je tiens à saluer le soutien constant des membres du Conseil de sécurité à la mise en œuvre du mandat de l'UNOWAS, tout en réitérant notre engagement à continuer d'accompagner les acteurs nationaux et régionaux pour renforcer la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Le Président : Je remercie M. Annadif de son exposé.

Je donne à présent la parole à M^{me} Ayemou.

M^{me} Ayemou : Je remercie le Conseil de sécurité de l'occasion qui est donnée à la société civile d'échanger avec les membres sur la situation des droits des femmes et des enfants en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest dans le contexte de la campagne Génération Égalité.

Je suis Chantal Ayemou, Présidente du Réseau ivoirien pour la défense des droits de l'enfant et de la femme. Mon intervention présentera les avancées majeures enregistrées depuis la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing, les défis prioritaires en matière de réalisation des droits des filles et des femmes en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest, et quelques recommandations pour la considération du Conseil.

Depuis la Conférence de Beijing, des avancées majeures ont été réalisées par le Gouvernement ivoirien et plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, principalement sur le cadre légal et institutionnel. Il s'agit, entre autres, de l'adoption de la loi réprimant les mutilations génitales féminines ; de la réforme de la sécurité permettant l'ouverture de l'École militaire préparatoire technique et de la gendarmerie aux jeunes filles ; de la création de l'Observatoire national de l'équité et du genre ; de l'adoption de la loi sur l'école obligatoire pour garantir l'accès à l'école à tous les enfants âgés de 6 à 16 ans ; et de l'adoption en Côte d'Ivoire de la loi sur la participation politique des femmes aux assemblées, exigeant 30 % de représentation sur les listes électorales.

Malgré ces dispositifs favorables à l'égalité de genre dans plusieurs pays de la région, les inégalités persistent. En 2020, la Côte d'Ivoire occupait le 153^e rang sur 162 pays par rapport à l'indice d'inégalité de genre du Programme des Nations Unies pour le développement. Les défis suivants se manifestent dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest.

En ce qui concerne l'accès et le maintien des jeunes filles à l'école ainsi que l'achèvement de leur scolarité, seulement 39,42 % des filles scolarisées au primaire arrivent au secondaire.

La mortalité liée à la maternité s'élève à 239 décès pour 100 000 naissances, contre 12 décès pour 100 000 naissances dans les pays développés.

L'accès à la propriété foncière pour les femmes reste marginal : en Afrique de l'Ouest, les femmes sont moins susceptibles que les hommes de posséder un terrain. En Côte d'Ivoire, sur 1 730 certificats fonciers délivrés en mars 2016, seulement 159 ont été attribués à des femmes.

Les mutilations génitales féminines ainsi que Les mariages forcés et précoces persistent, bien qu'ils soient proscrits par la loi.

S'agissant des violences conjugales, environ 60 % des femmes en sont victimes. À cela s'ajoutent les violences physiques, morales et sexuelles faites aux filles et aux femmes travailleuses domestiques, dont 22 % sont des mineures de 10 à 17 ans.

En ce qui concerne la faible représentation des femmes dans les sphères politiques et de prise de décisions, en Côte d'Ivoire, sur 255 députés, l'on compte seulement 11,37 % de femmes.

Comme plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, la Côte d'Ivoire fait face à des défis sécuritaires dans les zones frontalières nord, qui impactent l'activité agricole, essentiellement tenue par les femmes.

Face à ce tableau, voici quelques recommandations pour la considération du Conseil.

Pour la réalisation du droit à l'éducation de la fille, nous recommandons de mettre en place des programmes holistique d'appui à la scolarisation, au maintien de la jeune fille à l'école et à l'achèvement de sa scolarité.

Pour lutter contre la précarité sanitaire des femmes et la mortalité liée à la maternité, il conviendrait d'adopter une approche multisectorielle dans la résolution des questions de santé de la femme, en s'attaquant aux causes profondes des principaux problèmes sanitaires affectant les femmes et en facilitant l'accès aux services de soins spécifiques aux femmes. Il faudrait repenser également le financement des systèmes de santé à l'effet d'assurer des soins de qualité pour les femmes durant la grossesse, lors de l'accouchement et pendant la période post-partum maternelle.

Pour améliorer l'accès à la propriété foncière des femmes, nous recommandons de garantir des voies de recours aux femmes à travers un meilleur accès à l'information et un soutien juridique renforcé.

Pour lutter contre les violences basées sur le genre, il conviendrait d'adopter une loi spécifique réprimant les violences faites aux femmes, y compris les violences conjugales, ainsi qu'une loi spécifique criminalisant les auteurs et commanditaires des mariages précoces et forcés. Nous lançons un appel pour que les pays d'Afrique de l'Ouest ratifient les conventions internationales pertinentes, notamment celles de l'Organisation internationale du Travail.

Pour améliorer la représentativité des femmes dans les instances de prise de décisions, il faudrait renforcer les institutions étatiques de promotion du leadership féminin en politique et améliorer la représentation politique de la femme à travers des lois spécifiques.

Finalement, pour la sécurité des femmes face aux effets du changement climatique, nous recommandons de rendre les politiques et programmes climatiques en Afrique de l'Ouest sensibles au genre, d'aller au-delà de la représentation numérique des femmes dans les processus de politique climatique et de créer des mécanismes actifs, permettant de prendre des initiatives et d'influencer les décisions.

Le Président : Je remercie M^{me} Ayemou de son exposé.

Je donne à présent la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Abarry (Niger) : Au nom des trois membres africains du Conseil, à savoir le Kenya, la Tunisie et le Niger, ainsi que de Saint-Vincent-et-les Grenadines, je voudrais souhaiter une chaleureuse bienvenue à M. Mahamat Saleh Annadif dans ses nouvelles fonctions de Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, et le remercier pour la qualité de sa présentation. Nous avons également suivi avec une grande attention la présentation de M^{me} Chantal Ayemou, Présidente du Réseau ivoirien pour la défense des droits de l'enfant et de la femme.

Nous réitérons notre soutien aux efforts de stabilisation et de bons offices que le Représentant spécial du Secrétaire général continue de déployer dans la sous-région, dans le respect de la souveraineté nationale, et de la responsabilité première des États en matière de paix et de sécurité.

Nous nous félicitons également de l'approche régionale adoptée sur la question du lien entre le climat et la sécurité, notamment par le lancement du groupe de travail régional sur le changement climatique,

l'environnement, la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest. Nous pensons que cela contribuera à promouvoir des solutions intégrées et harmonisées aux risques liés au changement climatique. Cette thématique, qui enregistre de plus en plus de soutien, est suivie avec beaucoup d'engagement par le Niger et l'Irlande, que je remercie très sincèrement ici.

En ce début du second semestre 2021, le rapport sous examen (S/2021/612) appelle de notre part les observations clefs suivantes.

Sur le plan de la sécurité, il faut saluer les progrès remarquables réalisés dans la poursuite de l'opérationnalisation de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), qui a également été renforcée par un mécanisme de suivi et d'analyse des incidents civils. Il est important qu'un soutien prévisible et durable soit apporté à cette force pour qu'elle puisse continuer à remplir avec efficacité son mandat indispensable pour maintenir la paix et la sécurité dans la région, qui constituent un bien public mondial.

Malgré les efforts nationaux, régionaux et internationaux jusque-là déployés pour combattre le terrorisme, il est regrettable de constater une détérioration de la situation sécuritaire dans l'espace. De même, cette situation sécuritaire, conjuguée à l'impact de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) expose les pays de la région à une situation socioéconomiques particulièrement difficile. Pour les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines, il est dès lors nécessaire d'évaluer les besoins en vue de répondre aux différentes menaces, de même qu'il est nécessaire de rationaliser et d'harmoniser les stratégies tant sur le plan sécuritaire que sur celui du développement. Le soutien du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) est, à cet égard, crucial.

Il est tout aussi nécessaire de renforcer les partenariats régionaux et sous-régionaux pour faire face aux menaces transfrontalières et transversales à la paix et à la sécurité. Dans le même ordre d'idées, le plan d'action 2020-2024 de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour l'éradication du terrorisme devrait être davantage soutenu en termes de financement.

En ce qui concerne le phénomène du trafic de drogue, il faut reconnaître d'emblée que la région ouest-africaine n'est ni productrice ni consommatrice de ces drogues. Elle est simplement victime de sa fragilité en matière de sécurité et de contrôle des frontières, ce qui

en fait une zone de transit. Par conséquent, tant que les régions d'origine et de destination finale n'assumeront pas correctement leurs responsabilités pour prévenir la production et trouver une solution durable à la consommation croissante des drogues, les efforts des Nations Unies et des pays d'Afrique de l'Ouest resteront vains. À cet égard, nous saluons les efforts significatifs de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans le cadre du renforcement des capacités des structures nationales et sous-régionales, en charge de la prévention et de la lutte contre ces activités illicites.

Sur le plan humanitaire, les effets de la COVID-19 et l'insécurité alimentaire, les niveaux élevés de déplacement et les effets néfastes des changements climatiques, qui ont augmenté à un rythme inquiétant, appellent des actions de solidarité urgentes pour la région. Toutefois, si les vaccins ont progressivement commencé à atteindre la région, la lenteur de ce processus et les quantités limitées reçues, de même d'ailleurs que les réticences de certaines populations à se faire administrer le vaccin, suscitent de vives inquiétudes. Nous tenons ici à souligner que la livraison des vaccins en temps opportun est d'une urgente nécessité. Nous devons, en effet, nous assurer que l'accès juste et équitable aux vaccins contre la COVID-19 reste une priorité. En outre, les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines soulignent la nécessité d'accroître les contributions au Plan de réponse humanitaire pour le Sahel, qui, à la mi-juin, n'avait reçu que 16 % sur les 2,7 milliards de dollars, nécessaires à sa mise en œuvre.

La prise en compte de la dimension genre dans le travail de l'UNOWAS et les efforts visant à accroître la participation pleine et entière des femmes aux processus politiques et de sécurité sont cruciaux et devraient être davantage encouragés. Nous sommes également d'avis qu'une meilleure coordination et une mise en œuvre accélérée de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel devraient être assurées, de même qu'une harmonisation des actions avec le Programme d'investissements prioritaires du G5 Sahel.

S'agissant de la question des personnes déplacées et des réfugiés, autre défi auquel la région est confrontée, nous saluons notamment les efforts des autorités nigériennes tendant à créer les conditions idoines et durables pour leur retour effectif dans leurs foyers, dans l'est du pays d'ici décembre 2021, sur fonds propre.

Pour conclure, les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines saluent les progrès démocratiques enregistrés dans la région suite à

la tenue des récentes élections. Les succès ainsi engrangés sont le résultat de la promotion du dialogue politique et de la recherche de consensus entre les acteurs politiques sur les priorités nationales, toute chose indispensable pour une coexistence pacifique durable entre les différentes communautés nationales. Dans le même ordre d'idées, les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent du soutien apporté par l'Union africaine à la région, de même qu'ils apprécient le rôle éminemment positif joué par la CEDEAO en matière de médiation, notamment au Mali et dans d'autres pays de la région, ainsi que ses efforts significatifs dans la promotion de l'état de droit et de la bonne gouvernance en Afrique de l'Ouest.

Le Niger se réjouit de préparer avec l'Irlande, en tant que co-porte-plume, une déclaration présidentielle sur la situation dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Annadif, pour son exposé. Nous sommes reconnaissants du rôle essentiel que joue le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) dans la prévention des conflits dans la région. Je voudrais souhaiter la bienvenue à M^{me} Ayemou, Présidente du Réseau ivoirien pour la défense des droits de l'enfant et de la femme. Il est crucial que la voix de la société civile, notamment la société civile dirigée par des femmes de la région soit entendue. Je l'en remercie beaucoup.

La gouvernance démocratique est cruciale pour la paix et la stabilité à long terme en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Nous nous félicitons des transitions démocratiques récentes au Niger et des efforts soutenus de réconciliation au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Togo. En même temps, nous sommes préoccupés par la tendance actuelle au renversement des valeurs démocratiques dans la région, en particulier les événements récents au Mali.

Les rapports signalant une impunité très répandue pour les violations des droits de l'homme liées aux processus électoraux sont extrêmement préoccupants. Plus que jamais, la fonction de bons offices de l'UNOWAS est essentielle.

Le renforcement du contrat social essentiel entre l'État et les citoyens est clef afin de restaurer la confiance dans la gouvernance démocratique. Cela est possible par la promotion de politiques inclusives, par l'encouragement d'une société civile dynamique et bien sûr par la liberté d'expression.

(l'oratrice poursuit en anglais)

Il est fondamental de mobiliser les jeunes et de leur donner accès à une éducation de qualité, en particulier pour les filles. Nous condamnons les attaques persistantes contre les écoles, en particulier les enlèvements qui se poursuivent au Nigéria, comme nous l'avons constaté de manière inquiétante cette semaine encore. Les écoles doivent être protégées dans toute la région.

Sans la participation des femmes, la stabilité à long terme ne peut être atteinte. C'est simple : les femmes doivent être soutenues, encouragées et protégées dans tous les processus politiques. Nous nous félicitons de la représentation politique accrue des femmes dans la région, mais il faut remédier à leur absence des tables ministérielles.

Le soutien de l'UNOWAS en faveur du programme pour les femmes et la paix et la sécurité est particulièrement prometteur. Des plans d'action nationaux ont été adoptés par tous les pays de la région sauf un, ce qui est vraiment impressionnant au niveau régional.

L'Irlande condamne la violence choquante qui a caractérisé plusieurs attaques contre des civils, notamment au Niger et au Burkina Faso. L'insécurité grandissante, l'exploitation par les groupes armés des tensions intercommunautaires et surtout, la multiplication des attaques dans les États côtiers de l'Afrique de l'Ouest, notamment dans le nord de la Côte d'Ivoire, sont particulièrement inquiétantes.

Il est clair que les changements climatiques sont un des premiers facteurs de conflit dans la région. Le Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité a beaucoup appris du travail de l'UNOWAS sur l'évaluation des risques climatiques, et je salue les efforts déployés pour approfondir la prise en compte par le Bureau des risques sécuritaires liés au climat dans ses actions.

La détérioration de la situation humanitaire, notamment l'insécurité alimentaire croissante dans le centre du Sahel et le bassin du lac Tchad, est très préoccupante. Il est urgent d'intensifier les interventions et l'assistance pour faire face à ce problème. Nous sommes alarmés par les informations crédibles signalant des violations des droits de l'homme et des attaques contre les travailleurs humanitaires. Le principe de responsabilité doit s'appliquer pour toutes les violations du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme. Il est également clair que les conséquences humanitaires et socioéconomiques de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continuent d'exacerber la situation déjà difficile dans la région.

Enfin, nous sommes convaincus qu'une action régionale coordonnée est indispensable pour garantir la paix et la sécurité régionales en Afrique de l'Ouest et au Sahel. La piraterie dans le golfe de Guinée est un autre problème majeur qui se joue des frontières nationales et appelle une réponse institutionnelle régionale. L'UNOWAS continue de jouer un rôle capital dans la promotion de la coopération régionale et sous-régionale. Nous saluons notamment le partenariat en cours avec l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le Groupe de cinq pays du Sahel et le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le développement au Sahel.

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel recèlent un vaste potentiel de croissance inclusive et porteuse de transformation en raison de leurs perspectives géographiques, économiques et démographiques. Nous invitons tous nos partenaires régionaux à mettre l'accent sur leur engagement politique en faveur de la gouvernance démocratique, des droits de l'homme et de la coopération régionale afin de rechercher une paix, une sécurité et une prospérité durables dans la région.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, et M^{me} Chantal Aye-mou, Présidente du Réseau ivoirien pour la défense des droits de l'enfant et de la femme, de leurs exposés.

Nous partageons les inquiétudes au sujet des dangers et des difficultés que rencontrent de nombreux pays de l'Afrique de l'Ouest, en particulier au Sahel. Les activités terroristes continuent de gagner rapidement du terrain dans cette région.

Au cours de la première moitié de 2021, nous avons reçu des rapports tragiques faisant état de personnes tuées à la suite d'attaques terroristes meurtrières. Nous réaffirmons notre plein appui à tous ceux qui sont engagés dans cette lutte difficile contre le terrorisme dans la région. En raison des problèmes de sécurité et de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), un grand nombre d'institutions sociales, d'écoles et de centres médicaux n'ont pas pu ouvrir. Si les États d'Afrique de l'Ouest ont pu pour l'instant contenir la propagation de la pandémie, il est clair que ses conséquences sur le développement économique ne passeront pas inaperçues.

Malgré les innombrables difficultés rencontrées par de nombreux États de la région, ils ont néanmoins réussi à traverser le cycle électoral avec succès. Nous

sommes convaincus que les élections prévues pour le second semestre de 2021 dans un certain nombre de pays de la région se dérouleront également dans des conditions de démocratie, de transparence, de légitimité et d'ordre public, dans le strict respect de la souveraineté nationale. Il ne doit y avoir aucune interférence d'acteurs extérieurs dans ces processus.

Dans le contexte de la situation, au Mali, nous nous attendons à ce que toutes les obligations prises précédemment concernant la période de transition, y compris la tenue d'un référendum constitutionnel et d'élections générales démocratiques selon le calendrier préétabli, soient respectées.

Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) est confronté à des défis vastes et difficiles : soutenir le règlement des crises régionales, participer à la médiation politique, fournir une assistance au renforcement des institutions étatiques et mettre en œuvre la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, et assumer un rôle de coordination pour les autres présences des Nations Unies sur le terrain. L'efficacité des efforts du Bureau dépend directement de sa capacité à travailler avec les autres organisations régionales. Comme l'Union africaine, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Groupe de cinq pays du Sahel et la Commission du bassin du lac Tchad.

Nous sommes convaincus que, dans ses travaux, l'UNOWAS tiendra compte des décisions importantes concernant le développement économique et la sécurité dans la région, adoptées lors du sommet de la CEDEAO qui s'est tenu à Accra le 19 juin. Sur certaines questions, notamment la lutte contre la piraterie et la démarcation de la frontière entre le Cameroun et le Nigeria, il est clair que l'UNOWAS doit coopérer avec son frère du sud, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Après la fermeture du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, en 2020, le suivi des événements dans ce pays est passé sous la responsabilité de l'UNOWAS. Dans ces conditions, nous jugeons absurde le maintien des sanctions du Conseil de sécurité contre la Guinée-Bissau, car les mesures prévues au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies ne sont envisagées qu'en cas de menace contre la paix et la sécurité internationales. Nous demandons le démantèlement progressif de ces sanctions.

La Russie salue l'engagement et les efforts de M. Annadif visant à aider les pays d'Afrique de l'Ouest, du Sahel et du bassin du lac Tchad à

surmonter les difficultés actuelles. Nous ne doutons pas que les résultats des travaux du Bureau mériteront la plus haute appréciation.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Annadif pour son exposé. C'est un plaisir de l'accueillir encore une fois au Conseil de sécurité dans son nouveau rôle de Représentant spécial du Secrétaire général pour le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Je remercie également M^{me} Ayemou pour ses remarques et notamment pour les recommandations qu'elle nous a adressées sur la manière d'autonomiser les femmes en Afrique de l'Ouest. Elles sont utiles, et ma délégation en prend bonne note.

Pour commencer, le Gouvernement des États-Unis salue le récent partenariat établi entre l'UNOWAS et d'autres organisations pour lancer un groupe de travail régional qui aborde les questions cruciales des changements climatiques, de l'environnement, de la sécurité et du développement en Afrique de l'Ouest. Ce sont des questions essentielles pour la région, et nous soutenons les nombreux groupes importants qui se réunissent pour les aborder.

Aujourd'hui, je voudrais parler de trois domaines d'intervention du Bureau : le renforcement de la démocratie, la lutte contre le terrorisme et le soutien aux solutions communautaires à la violence.

Tout d'abord, ma délégation souhaite reconnaître le travail acharné réalisé par l'UNOWAS pour soutenir les élections et les gouvernements de transition dans la région du Sahel. Cette année, malgré l'instabilité politique et les manifestations violentes, le Niger a connu la première passation de pouvoir réussie entre deux Présidents, ce qui constitue une réalisation remarquable. La confirmation par la Cour constitutionnelle de la victoire du Président Bazoum a mis en évidence le fait que des mécanismes institutionnels forts sont réellement la clé de démocraties saines. Nous saluons l'engagement du Président Bazoum à faire face aux menaces sécuritaires dans la région, et nous célébrons sa promesse de donner la priorité à l'inclusion et à la mobilité des femmes.

Au Mali, malheureusement, nous constatons la tendance inverse. Les États-Unis sont aux côtés de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la communauté internationale pour appeler au retour du Mali à l'ordre constitutionnel par le biais de la tenue d'élections démocratiques en février 2022. Nous condamnons la détention d'anciens responsables du Gouvernement malien de transition, et nous nous joignons au monde entier pour demander la libération immédiate et inconditionnelle de ceux qui sont

toujours détenus et assignés à résidence. Leur maintien en détention est une attaque directe contre la transition en cours dans le pays vers le retour de la démocratie.

Deuxièmement, les groupes terroristes continuent de perpétrer beaucoup trop de violences contre les civils et les soldats de la paix des Nations Unies dans tout le Sahel. Nous soutenons tous les efforts visant à contrer les groupes extrémistes violents. Nous devons protéger les civils pendant les conflits armés et renforcer la confiance dans les forces de sécurité régionales et les autorités gouvernementales. Nous condamnons également les récentes attaques au Burkina Faso qui ont fait 138 morts, dont de nombreux enfants. Nous condamnons particulièrement l'utilisation d'enfants soldats.

Troisièmement enfin, compte tenu de la violence intercommunautaire, nous apprécions profondément les efforts de la CEDEAO et de l'UNOWAS pour promouvoir la sécurité et la stabilité à long terme dans tout le Sahel. Nous soutenons fermement et accueillons favorablement les projets menés par la communauté pour répondre à ces préoccupations. Après tout, les communautés touchées par cette violence sont les mieux placées pour savoir comment l'arrêter. Cela signifie qu'il faut solliciter la contribution des individus et inclure les organisations de la société civile dans le processus.

Nous sommes donc favorables à ce que l'UNOWAS et les gouvernements d'Afrique de l'Ouest et du Sahel travaillent ensemble, en partenariat, à l'élaboration d'un projet conjoint dirigé par des civils pour résoudre les conflits locaux. Ce projet sera essentiel et, espérons-le, il contribuera à instaurer la paix, la prospérité et la sécurité à long terme dans la région.

M. Roscoe (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais moi aussi me joindre aux autres orateurs pour souhaiter la bienvenue au Représentant spécial, M. Annadif, dans cette salle aujourd'hui, le remercier pour son exposé et lui souhaiter la bienvenue dans ses nouvelles fonctions. Nous lui sommes très reconnaissants pour le dynamisme dont il a fait preuve depuis son entrée en fonction. Le travail qu'il a accompli lors de sa tournée régionale pour rencontrer les chefs d'État de toute la région est un élément essentiel de son rôle. Je le remercie pour cette énergie.

Je tiens également à remercier M^{me} Ayemou pour ses engagements et pour tout ce qu'elle fait dans la lutte pour les droits des femmes et pour les enfants dans son pays. Nous sommes entièrement d'accord avec le pronostic qu'elle a émis et, comme mon collègue des États-Unis vient de le dire, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour la soutenir, elle et tous ceux qui, comme elle, défendent ces causes.

Il ressort clairement de l'exposé de M. Annadif que la sécurité, en particulier au Sahel, reste la principale préoccupation régionale. Nous encourageons le Bureau de M. Annadif à se concentrer sur les mesures que les Nations Unies peuvent prendre de manière coordonnée pour s'attaquer aux facteurs sous-jacents du conflit et sur le travail que M. Annadif peut personnellement entreprendre pour encourager les dirigeants de la région à faire les bons choix. J'ai également été très heureux d'entendre parler du groupe de travail régional qu'il a mis en place pour traiter de l'impact des changements climatiques sur la situation sécuritaire dans la région. Je pense qu'il s'agit d'un domaine essentiel dans lequel le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) doit être impliqué.

Nous notons également les références du rapport (S/2021/612) à l'insécurité dans le golfe de Guinée et le risque que M. Annadif vient d'identifier : que cette menace puisse s'ajouter aux risques sécuritaires terrestres. Le Royaume-Uni s'est engagé à améliorer la sécurité maritime dans le golfe de Guinée en aidant les partenaires régionaux africains à trouver des solutions à l'échelle régionale. Nous apportons notre soutien au golfe de Guinée par l'intermédiaire du Groupe du G7 des Amis du golfe de Guinée que le Royaume-Uni copréside avec le Sénégal cette année.

Nous voulons également appeler l'attention sur la situation humanitaire, que M. Annadif a mentionnée et qui est évoquée dans le rapport du Secrétaire général (S/2021/612), car il est clair que la situation est extrêmement préoccupante dans toute la région. Nous faisons ce que nous pouvons. Pendant le sommet du Groupe des Sept en mai, le Royaume-Uni a négocié un plan d'action pour contribuer à sauver des millions de vies menacées par la famine et les crises humanitaires. Au titre de ce plan, une première contribution de 267 millions de livres pour porter assistance aux communautés du nord-est du Nigéria a été annoncée. Nous sommes particulièrement préoccupés par la sécurité alimentaire de personnes pour lesquelles l'accès humanitaire n'est pas garanti. Nous espérons que M. Annadif pourra de nouveau mettre à profit son rôle et travailler en collaboration avec toutes les parties aux conflits pour garantir un accès sûr et sans entrave aux acteurs humanitaires.

En ce qui concerne les élections, le Royaume-Uni se félicite des élections largement pacifiques qui ont eu lieu en Côte d'Ivoire, au Niger et à Cabo Verde cette année. Nous constatons avec satisfaction que des préparatifs sont en cours pour les élections qui auront lieu

plus tard dans l'année, notamment en Gambie et à Cabo Verde. Toutefois, nous partageons les préoccupations de M. Annadif concernant les violences et les tensions qui ont caractérisé les périodes électorales au Bénin et en Guinée. Encore une fois, nous pensons qu'il s'agit d'un domaine dans lequel M. Annadif peut jouer un rôle particulièrement important en encourageant toutes les parties à continuer à recourir au dialogue pour régler leurs différends politiques et à continuer à appeler à des élections libres et régulières, auxquelles toutes les parties peuvent participer. Nous sommes en outre convaincus que M. Annadif, grâce à son rôle de sage dans la région, aidera les États à anticiper les élections et à veiller à ce que les préparatifs nécessaires soient faits en toute indépendance, pour que les élections aboutissent à des résultats crédibles.

S'agissant des droits de l'homme, et des questions de genre en particulier, nous sommes préoccupés par le niveau d'impunité concernant les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Nous demandons à M. Annadif et au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) d'appeler de nouveau les gouvernements à renforcer l'application du principe de responsabilité et le respect des normes internationales en matière de droits de l'homme. Nous tenons également à le remercier pour l'accent qu'il a mis sur les femmes et leur rôle dans les processus politiques, et dans la vie politique en général, ainsi que sur les jeunes et leur participation. Nous savons, pour avoir écouté l'exposé de M^{me} Ayemou, à quel point cela est essentiel pour faire des progrès.

Pour terminer, nous estimons que M. Annadif doit continuer à concentrer ses efforts sur quatre domaines : définir les mesures que les États et l'ONU peuvent prendre, en coordination, pour remédier à l'insécurité ; faire pression sur les États et les parties aux conflits pour qu'ils garantissent l'accès humanitaire ; travailler en collaboration avec les États pour préparer des élections indépendantes et crédibles ; et enfin, se faire le champion des droits de l'homme et d'un rôle égal pour les femmes par rapport aux hommes dans toute la région.

M^{me} Nguyen (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je voudrais souhaiter la bienvenue à M. Khatir Mahamat Saleh Annadif, qui a présenté son premier exposé au Conseil de sécurité. Je le remercie de son exposé complet et je salue la présence de M^{me} Chantal Ayemou à notre réunion d'aujourd'hui.

La situation politique en Afrique de l'Ouest et au Sahel a été marquée par quelques faits nouveaux positifs depuis notre dernière réunion en janvier (voir S/2021/43). Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2021/612), de nouveaux gouvernements et parlements ont été formés dans plusieurs pays de la région. Ces signes de réconciliation sont très encourageants. Toutefois, ce processus a été marqué par des violences électorales. En outre, certains défis ont entravé les processus électoraux dans d'autres pays de la région.

Par conséquent, nous appelons toutes les parties prenantes dans ces pays à poursuivre le dialogue et les consultations pour que le consensus l'emporte sur les divergences en ce qui concerne les questions en suspens, notamment la transition au Mali. Nous appuyons les efforts que déploient la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et les équipes de pays des Nations Unies en prenant l'initiative d'engager le dialogue avec les parties concernées et en œuvrant de concert avec elles pour maintenir la paix, la sécurité et la stabilité dans la région. Nous soulignons la nécessité de renforcer véritablement la participation des femmes à ce processus.

Nous partageons l'évaluation que fait le Secrétaire général de la situation en matière de sécurité dans la région. De nombreux pays sont confrontés à d'énormes défis, notamment des niveaux élevés de violence, la montée du terrorisme, les conflits intercommunautaires, la criminalité organisée, les trafics, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la menace venant de la mer, comme l'a indiqué le Représentant spécial du Secrétaire général.

L'augmentation du nombre de victimes, en particulier parmi les civils et les soldats de la paix, en raison de la violence et des attaques terroristes meurtrières, est alarmante. Nous condamnons fermement ces actes. Les auteurs de ces crimes doivent être traduits en justice. Dans ce contexte, il est essentiel que tous les pays de la région redoublent d'efforts pour lutter contre le terrorisme et la violence. À cet égard, nous réitérons notre appel en faveur d'un appui et de ressources adéquats pour la région, notamment la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, pour relever ces défis. Il faut impérativement renforcer la protection et assurer la sécurité des soldats de la paix et du personnel des missions des Nations Unies dans la région.

Nous sommes gravement préoccupés par la situation humanitaire catastrophique qui règne dans la région, notamment dans certaines parties du centre du

Sahel et au Nigéria. Selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, plus de 29 millions de personnes ont eu besoin d'assistance et de protection en 2021. Dans ces circonstances, nous appelons de nouveau à des financements supplémentaires pour les opérations humanitaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Nous exhortons également les parties concernées à lever les obstacles à l'accès humanitaire et à faciliter l'acheminement de l'aide d'urgence aux populations qui en ont besoin. En outre, nous soulignons la nécessité de respecter le droit humanitaire international et de garantir les droits et intérêts légitimes des populations de la région.

Dernier point mais non le moindre, nous réitérons notre appui à l'appel lancé par le Secrétaire général aux États membres de la CEDEAO et aux partenaires internationaux pour qu'ils soutiennent des approches globales et cohérentes, notamment en mettant en œuvre la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et le Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel. Il importe également d'intégrer les menaces actuelles et anticipées liées au climat dans tous les efforts de prévention des conflits.

M^{me} Buenrostro Massieu (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mahamat Saleh Annadif, pour son exposé et lui souhaite plein succès dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités à la tête du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Je salue également la présence de M^{me} Chantal Ayemou, qui nous a rappelé le rôle crucial que jouent les femmes pour relever les défis auxquels l'Afrique de l'Ouest et le Sahel sont confrontés.

Comme nous l'avons entendu, la région continue malheureusement de subir les conséquences de l'instabilité politique, des inégalités, de l'activité des organisations terroristes, principalement dans le bassin du lac Tchad et au Sahel, des conflits intercommunautaires, de la criminalité organisée, des effets des changements climatiques et de la pandémie. Face à cette conjoncture difficile, je voudrais mettre en exergue trois questions.

Premièrement, le Mexique estime que les civils sont touchés de manière disproportionnée par les effets conjugués des défis auxquels la région est confrontée. Mon pays est préoccupé par les attaques de plus en plus meurtrières qui ont eu lieu ces derniers mois, notamment au Burkina Faso et au Niger, pour n'en citer que quelques-unes. La multiplication des affrontements entre les groupes terroristes et

le nombre d'enlèvements d'enfants sont tout aussi préoccupants. La violence reste la principale raison pour laquelle plus de 29 millions de personnes ont actuellement besoin d'une aide humanitaire dans la région, et pour laquelle de nombreuses autres personnes ont été contraintes de quitter leur lieu d'origine. Dans ce contexte alarmant, la protection de la population civile doit être une priorité absolue pour les États de la région et pour les forces internationales présentes dans cette zone. Cela suppose notamment d'assurer la protection des infrastructures civiles, en particulier les écoles et les hôpitaux.

Deuxièmement, la lutte contre le terrorisme dans la région doit être menée dans le plein respect des droits de l'homme et du droit humanitaire international. Le Mexique déplore les violations des droits de l'homme perpétrées par les acteurs nationaux et internationaux. Ces violations sont contraires au droit international, génèrent de nouveaux griefs au sein des communautés touchées et délégitiment les institutions. Il est donc indispensable d'enquêter et de punir les responsables.

Troisièmement, le Mexique estime que des stratégies globales doivent être adoptées en vue de régler les problèmes socioéconomiques structurels qui alimentent l'extrémisme violent. Nous estimons que le développement durable et l'accès aux services de base, notamment l'éducation et la santé, en Afrique de l'Ouest et au Sahel doivent être un élément central des mesures visant à renforcer et à déployer les institutions de l'État. Nous sommes fermement convaincus que l'éducation est le meilleur outil de lutte contre la radicalisation des jeunes et qu'elle constitue la base d'une plus grande mobilité sociale pour les générations futures.

Les services de santé sont également essentiels, en particulier dans un environnement où la maladie à coronavirus est venue s'ajouter à d'autres maladies qui ont des effets disproportionnés sur les plus vulnérables et aggravent les inégalités qui alimentent les cercles vicieux. C'est pourquoi le Mexique estime que nous devons privilégier les mesures visant à rouvrir les plus de 5 000 écoles et les nombreuses installations médicales qui ont été fermées du fait de la violence ou de la pandémie. Nous préconisons également l'augmentation des ressources que la communauté internationale consacre à la satisfaction des besoins de base des populations afin de parvenir à un meilleur équilibre dans les ressources consacrées à la coopération dans le domaine de la sécurité.

Enfin, nous réitérons notre soutien à aux efforts de l'UNOWAS visant à relever les trois défis que j'ai mentionnés au moyen de la Stratégie intégrée des

Nations Unies pour le Sahel. La coordination avec les autres organisations régionales, en particulier la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, est essentielle en vue de remédier aux problèmes de sécurité, d'améliorer la gouvernance et de renforcer la résilience en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Annadif, de son exposé. Je remercie également la représentante de la société civile, M^{me} Ayemou, de ses observations.

Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel est une mission politique dotée d'un mandat de diplomatie préventive, de médiation politique et de facilitation. Il est important que cette mission reste concentrée sur son mandat et collabore avec les Gouvernements nationaux et les organisations régionales, en particulier la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et qu'elle les aide à remédier aux problèmes qui touchent la région. Je vais axer mes commentaires aujourd'hui sur l'évolution de la situation dans les domaines politique et humanitaire et sur le plan de la sécurité dans la région.

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel, comme l'illustre le rapport du Secrétaire général (S/2021/612), ont accompli des progrès notables sur la voie de la démocratie et de la bonne gouvernance. La période considérée a été marquée par des élections au Bénin, à Cabo Verde, en Côte d'Ivoire et au Niger. Ces élections se sont déroulées dans un environnement pacifique, en dépit des problèmes de sécurité. Les nouveaux gouvernements ont pris leurs fonctions dans ces pays et au Ghana, qui est un modèle de démocratie pour la région. Au Niger, le transfert démocratique du pouvoir au moyen d'élections a constitué un événement inédit. Au Bénin, des élections pacifiques se sont tenues avec la participation croissante des citoyens au processus électoral. Les dirigeants de ces pays se sont montrés à la hauteur et ont répondu aux espoirs et aux attentes de la population. Nous félicitons les dirigeants élus et leurs peuples.

Les pays de la région ont par ailleurs accompli d'importants progrès sur la voie de la réconciliation, des réformes constitutionnelles et du renforcement de la participation des femmes aux structures de gouvernance. L'environnement politique en Afrique de l'Ouest est plus dynamique et inclusif que jamais. Celles et ceux qui soulignent les aspects négatifs des événements doivent garder à l'esprit le fait qu'il n'y a pas si longtemps, plusieurs points de l'ordre du jour du Conseil étaient consacrés

à certains pays en particulier. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Nous estimons que cette évolution positive doit susciter la satisfaction sans équivoque du Conseil, même si cette tendance comporte quelques exceptions. D'autres élections étant prévues au cours des prochains mois, les pays de la région auront besoin de l'appui continu des partenaires bilatéraux et de la communauté internationale.

Sur le plan de la sécurité, la situation dans la région reste stable, hormis dans les pays du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et du bassin du lac Tchad. Les attaques terroristes au Burkina Faso, en particulier dans les régions frontalières du Mali et du Niger, se poursuivent sans relâche. Le terrorisme, le trafic de drogue et la criminalité organisée sont également en hausse. Ces faits montrent qu'il faut d'urgence intensifier la lutte contre le terrorisme, qui se propage dans d'autres pays et d'autres régions. L'instabilité sur les plans politique et de la sécurité au Mali est un motif de préoccupation. Toutes les parties prenantes au Mali doivent renouveler leur attachement à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et à sa mise en œuvre, et elles doivent s'approprier la feuille de route pour la transition. L'appui et l'aide des partenaires bilatéraux et internationaux du Mali, notamment l'ONU, l'Union africaine et la CEDEAO, sera essentiel durant cette période difficile. Nous nous faisons l'écho de l'appel du Secrétaire général tendant à ce que l'on garantisse un financement prévisible et durable de la Force conjointe du G5 Sahel. Nous tenons également à saluer le travail accompli par la Force multinationale mixte, qui joue un rôle fondamental dans les opérations anti-insurrectionnelles.

En ce qui concerne la piraterie, il est préoccupant que le golfe de Guinée reste un foyer de piraterie où pas moins de 17 incidents se sont produits au cours des six derniers mois. Plusieurs marins indiens ont été victimes d'actes de piraterie et d'enlèvements. Il faut d'urgence renforcer la surveillance pour garantir la sécurité maritime dans cette zone, et ce en renforçant la collaboration internationale.

Le rapport du Secrétaire général souligne que 29 millions de personnes au Sahel ont eu besoin d'assistance humanitaire cette année. La pandémie de maladie à coronavirus a également accru la vulnérabilité de la population. En outre, plusieurs pays de la région font partie des plus jeunes au monde. En raison de la pauvreté et du chômage, nombre d'entre eux sont victimes du trafic de drogue, qui provoque une hausse de la criminalité, du nombre d'enlèvements et du banditisme. Il est regrettable que la situation humanitaire dans la région ne reçoive pas l'attention nécessaire de la part de

la communauté internationale. Il faut d'urgence renforcer l'assistance, notamment en recourant de plus en plus aux capacités, aux produits et aux services africains.

Enfin, l'Inde attache une grande importance à ses relations avec l'Afrique de l'Ouest. Elle a ouvert cinq nouvelles missions diplomatiques dans la région au cours des 18 derniers mois, et elle en ouvrira quatre autres d'ici la fin de l'année. À ce jour, l'Inde a accordé des prêts concessionnels d'un montant de 3,3 milliards de dollars pour des projets en Afrique de l'Ouest dans des secteurs tels que l'agriculture, l'irrigation, l'approvisionnement en eau, l'énergie, l'énergie solaire et la santé. Dans le cadre du Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement, nous fournissons également 9 millions de dollars pour financer des projets de subsistance dans neuf pays d'Afrique de l'Ouest. L'Inde a également créé un partenariat robuste en matière de sécurité avec les pays de la région. Nous avons par ailleurs lancé une formation à la lutte antiterroriste dans la région. Dans le cadre de notre programme de formation pour la coopération technique et économique dans le domaine de la défense, nous offrons actuellement environ 250 places de formation aux pays de la région. Nous restons déterminés à soutenir les pays d'Afrique de l'Ouest en renforçant leurs capacités et leurs institutions démocratiques.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Annadif, de son exposé sur l'évolution récente de la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Je tiens également à remercier M^{me} Ayemou de son exposé et d'avoir souligné les aspects importants des droits des femmes et des enfants dans la région.

Je tiens en premier lieu à exprimer le plein appui de l'Estonie aux activités et aux bons offices du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, qui est resté très actif durant la période considérée. Nous tenons également à féliciter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest de son engagement actif et du rôle qu'elle joue en facilitant le dialogue avec diverses parties prenantes nationales.

Les 18 derniers mois ont été particulièrement importants pour les processus démocratiques en Afrique de l'Ouest et au Sahel, en raison du nombre d'élections qui ont eu lieu dans plusieurs États de la région. Si un certain nombre de ces élections se sont déroulées dans un environnement relativement pacifique, nous demeurons préoccupés par l'impression croissante dans la région que l'espace politique et civique est en train de rétrécir. La perception, au sein de la population, d'un

recul de la démocratie doit être traitée comme un signe d'alerte rapide important auquel il convient de remédier immédiatement. Si la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a un effet négatif sur le fonctionnement global d'une société, elle ne doit pas servir de prétexte pour restreindre les libertés civiles.

S'agissant des processus démocratiques, je voudrais également souligner qu'il importe que les femmes soient pleinement et véritablement associées, sur un pied d'égalité, à tous les aspects des processus politiques. Certes, le renforcement du cadre normatif relatif à l'inclusion des femmes est positif, mais la réalité, pour ce qui concerne la représentation des femmes au sein des gouvernements et parlements nationaux, reste clairement insuffisante. Les États de la région doivent prendre des mesures concrètes pour créer des possibilités et favoriser un espace sûr où les femmes puissent participer aux processus politiques en tant qu'électrices et candidates, ainsi qu'en tant que représentantes de la société civile.

L'Estonie est toujours alarmée par la détérioration des conditions de sécurité en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel. Nous jugeons encourageants certains succès engrangés dans les efforts antiterroristes régionaux. Nous saluons le renforcement de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel et félicitons les États de la région d'agir dans le cadre d'opérations conjointes et de la Force multinationale mixte. Dans l'ensemble, toutefois, la situation reste extrêmement préoccupante, tandis que la population civile est la première victime des violences persistantes. Il est impératif que les États de la région continuent de renforcer la coopération entre eux et avec la communauté internationale. L'Estonie, pour sa part, entend continuer d'apporter sa contribution par le biais de divers efforts internationaux.

Cela étant, une approche axée sur la sécurité ne suffira pas à elle seule à apporter une paix et une stabilité durables en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel. Il est essentiel de remédier aux causes profondes du conflit, de prendre en considération les griefs sous-jacents de la société et de garantir l'accès aux services sociaux de base. À cet égard, il est très préoccupant qu'un nombre notable d'écoles dans la région du Sahel soient toujours fermées ou non opérationnelles. Garantir le droit des enfants à l'éducation et protéger et autonomiser les segments les plus vulnérables de la société sont autant de facteurs clés de la stabilité à long terme de la société.

Respecter les droits humains et lutter contre l'impunité sont indispensables pour instaurer la stabilité à long terme de la société. Amener les auteurs d'atteintes

aux droits de la personne et de violations du droit international humanitaire à répondre de leurs actes est essentiel pour rétablir la confiance de la population et accompagner le processus de réconciliation.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Nous saluons le retour du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Annadif, à de nouvelles fonctions, l'assurons du plein appui de la Norvège et le remercions de son exposé très utile aujourd'hui. Nous nous félicitons également des éclairages fournis par M^{me} Ayemou. La participation pleine, égale et effective des femmes et le fait qu'elles jouent un rôle moteur sont essentiels dans tous les aspects et à toutes les étapes des processus politiques et de paix. Il s'agit là d'un socle fondamental pour instaurer et pérenniser la paix.

Qu'il me soit permis avant tout de prendre acte d'un fait nouveau positif survenu depuis la dernière fois que nous nous sommes réunis pour discuter du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). En avril, le Niger a célébré sa première passation de pouvoir entre deux présidents démocratiquement élus. Nous félicitons le Niger de cette réalisation historique, véritable source d'inspiration. Nous jugeons encourageant, également, que le Président Bazoum ait immédiatement placé la jeunesse, l'éducation et la sécurité dans les écoles au centre de son programme. Comme il l'a évoqué lors de notre récent débat public sur les enfants et les conflits (voir S/2021/617), des enfants éduqués sont les piliers sur lesquels des nations fortes se construisent.

Cependant, s'il était besoin de rappeler les défis auxquels sont toujours confrontés les enfants et les civils dans la région, le massacre de Solhan, au Burkina Faso, aura suffi. Non seulement des enfants figuraient parmi les plus de 130 victimes de l'attaque, mais ils ont aussi été utilisés par des acteurs terroristes pour perpétrer cette attaque. Nous le condamnons avec la plus grande fermeté, tout comme le fait de continuer de prendre les enfants pour cible d'enlèvements ou de violences sexuelles et fondées sur le genre. Les auteurs de tels crimes doivent en répondre, conformément au droit national et international. Nous déplorons par ailleurs les enlèvements récurrents, contre rançon, d'écoliers au Nigéria. Dans le cadre des efforts déployés pour trouver des solutions à cette tendance, nous félicitons le Nigéria d'accueillir la quatrième conférence internationale sur la sécurité dans les écoles, qui se tiendra en octobre.

Le Conseil doit rester vigilant et trouver des moyens d'appuyer les ripostes régionales opposées à un terrorisme qui s'étend de manière inquiétante vers la

mer. Il faut également agir dans le golfe de Guinée, qui reste le haut lieu de la piraterie dans le monde. Outre la menace qu'elle représente pour la navigation internationale, la piraterie a également des effets néfastes sur le développement durable des États côtiers, ainsi que des pays situés plus à l'intérieur des terres. Pour mieux comprendre ces effets, la Norvège parraine actuellement une étude de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur le sujet.

Nous insistons également sur la nécessité d'une planification durable des océans pour jeter les bases d'une économie côtière pacifique et prospère. La semaine dernière, la Commission de consolidation de la paix a tenu une réunion constructive sur le golfe de Guinée. Il nous semble que c'est un sujet dont le Conseil devrait à nouveau se saisir, notamment pour appuyer les efforts régionaux.

La Norvège a récemment présenté sa nouvelle stratégie globale pour le Sahel. Cette stratégie reflète nos priorités d'ensemble pendant notre mandat au Conseil de sécurité : diplomatie de la paix, participation et droits des femmes, protection des civils, climat et sécurité. La Norvège apprécie et encourage la mobilisation constante de l'UNOWAS sur toutes ces questions. Notre nouvelle stratégie met davantage l'accent sur la promotion d'une bonne gouvernance et de processus politiques sans exclusive, car ce sont des moyens de prévenir les conflits violents et le recrutement au sein des groupes armés.

De plus, cette stratégie est fermement axée sur le dialogue, qui permet de régler les conflits aux niveaux local, national et régional. Nous jugeons encourageant le fait que cette réflexion rejoint les signaux envoyés par le Sommet de N'Djamena, la vision « Nexus Plus » de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et la Coalition pour le Sahel.

La proposition de projet civil mené conjointement pour lutter contre la violence intercommunautaire pourrait donner à l'UNOWAS une bonne occasion de faire une différence. Le projet doit également prendre en compte les effets du climat sur la sécurité, ainsi que le rôle que jouent les femmes dans les domaines de la paix et de la sécurité. Sur toutes ces questions, il sera vital que l'UNOWAS collabore avec l'Union africaine, la CEDEAO, le Groupe de cinq pays du Sahel et d'autres acteurs régionaux, afin de libérer de nouveaux potentiels.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je salue la nomination de M. Annadif au poste de Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations

Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), et je le remercie de son premier exposé au Conseil de sécurité en cette qualité. Nous sommes certains que le Représentant spécial Annadif conduira l'UNOWAS à jouer un rôle plus important dans la promotion de la paix et du développement de la région. J'ai également écouté avec attention l'exposé de M^{me} Ayemou, la représentante de la société civile de Côte d'Ivoire.

Depuis le début de l'année, la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel est globalement stable. Le Burkina Faso, le Ghana, le Niger et le Bénin ont mené leurs élections législatives à bien et formé de nouveaux gouvernements. La Guinée, la Côte d'Ivoire et d'autres pays promeuvent activement le dialogue politique. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'affaire à maintenir la paix et la stabilité régionales en participant aux efforts de médiation au Mali. La Chine apprécie ces faits nouveaux à leur juste valeur.

La Gambie organisera des élections législatives cette année, et le Mali a atteint une étape critique de sa transition politique. La communauté internationale doit encourager les parties concernées à combler leurs divergences par le dialogue et la consultation, et inciter la CEDEAO et l'Union africaine à continuer de jouer un rôle de premier plan, tout en respectant la souveraineté et le leadership des pays de la région tandis qu'elle leur apporte un appui constructif.

L'UNOWAS doit apporter un appui technique aux élections générales à venir ainsi qu'au dialogue politique des pays concernés, étant donné la situation sur le terrain dans la région. La situation en matière de sécurité dans la région reste fragile, au vu des attaques terroristes et des incidents violents fréquents, qui font un grand nombre de victimes civiles. Dans son rapport (S/2021/612), le Secrétaire général souligne que les limites d'une approche axée uniquement sur la sécurité nécessitent une réponse qui intègre la dimension humaine et les questions de développement et de gouvernance pour s'attaquer aux causes profondes des conflits.

La communauté internationale doit continuer d'aider les pays de la région à renforcer leurs capacités en matière de maintien de la paix, de lutte contre le terrorisme et de préservation de la stabilité, et les encourager à resserrer leur coopération dans le domaine de la sécurité en s'attaquant conjointement aux problèmes de sécurité transfrontières, tels que la piraterie et le trafic de drogue dans le golfe de Guinée.

Dans le même temps, il est nécessaire d'adopter des politiques intégrées pour traiter à la fois les symptômes et les causes profondes et s'attaquer aux problèmes à la source. Dans les circonstances actuelles, il est important d'aider les pays concernés à rétablir l'autorité de l'État, à améliorer les capacités de gouvernance et à promouvoir le développement économique et social. Offrir des garanties de sécurité aux populations et leur permettre de partager les fruits de la réduction de la pauvreté et du développement contribuera à contrer l'infiltration et l'influence de l'extrémisme et du terrorisme.

Le mois dernier, la CEDEAO a tenu un sommet au cours duquel une série de mesures importantes ont été annoncées pour promouvoir l'intégration économique régionale, notamment la création d'une zone de libre-échange sur le continent africain et la mise en place d'une monnaie unique pour l'Afrique de l'Ouest. Ce sont là autant de mesures solides pour favoriser l'intégration régionale. L'UNOWAS doit aider les pays de la région à promouvoir l'amitié, à approfondir la coopération, à faire avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, et à harmoniser de près les priorités de la coopération régionale avec les stratégies nationales de développement afin de créer des synergies.

L'action menée par les pays de la région pour lutter activement contre la pandémie mérite d'être pleinement saluée. À l'heure actuelle, le virus continue de se propager en Afrique, et les efforts de prévention et de contrôle au niveau régional ne doivent pas faiblir. La communauté internationale doit mettre à disposition davantage de fournitures, de médicaments, de technologies et de fonds pour aider à combattre la pandémie, et veiller à ce que les vaccins soient accessibles et abordables. Nous devons également prêter attention aux conséquences économiques et sociales de la pandémie sur les pays de la région et coordonner les efforts de prévention et de contrôle, ainsi que de reconstruction post-pandémie. Les pays développés concernés doivent assumer leurs responsabilités internationales et prendre des mesures pragmatiques d'allègement de la dette et d'aide au développement. En outre, ils doivent aider les pays de la région à accélérer l'industrialisation et la modernisation et renforcer les capacités de développement et d'innovation de l'Afrique.

Depuis le début de la pandémie, la Chine appuie fermement les pays de la région en partageant ses expériences et en leur fournissant des vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) qui leur font cruellement défaut. Elle leur a également envoyé plusieurs livraisons de fournitures pour combattre la pandémie. En outre, mon pays les a aidés à se remettre au travail et à relancer

les activités de production. En mai, la Chine et les pays africains ont lancé conjointement, par le biais du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, une initiative à cette fin. La Chine invite davantage de pays et d'organisations internationales à se joindre à cette initiative et à créer des synergies pour appuyer le développement de l'Afrique.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Je remercie M. Annadif pour son intervention et M^{me} Ayemou pour la sienne. L'émancipation et la participation politique des femmes sont des priorités pour la France.

Je souhaiterais aborder deux points.

Tout d'abord, le développement durable et la sécurité : ces deux impératifs doivent aller de pair, alors que l'insécurité s'étend dans la région. La France a été horrifiée par les massacres récents au Burkina Faso. Dans ce pays, mais également au Mali et au Niger, des centaines de civils et de membres des forces de défense et de sécurité ont été tués ces derniers mois.

Cette situation impose de réagir. Nous devons doter les pays de la région des moyens de lutter contre le terrorisme. Pour cela, la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel doit être soutenue. Nous attendons avec impatience le rapport du Secrétaire général, en septembre, qui examinera des options pour améliorer ce soutien. L'Académie internationale de lutte contre le terrorisme, inaugurée en juin dernier, en Côte d'Ivoire, soutenue par la France, est également un projet essentiel pour faire face au terrorisme.

En outre, nous encourageons la coopération des pays côtiers avec ceux du Sahel. Les opérations conjointes entre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Mali sont des initiatives prometteuses. Pour prévenir une extension de l'insécurité, la France encourage le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et l'ONU à mener des actions de prévention au sud du Mali, au sud-ouest du Burkina Faso et au nord de la Côte d'Ivoire. Le Fonds pour la consolidation de la paix est un outil pertinent à cet égard.

Il est également impératif de restaurer la confiance entre l'État et les populations. La France salue le lancement, par le Programme des Nations Unies pour le développement, de la Facilité de stabilisation du Liptako-Gourma. Elle vise à redéployer l'autorité de l'État et à fournir des services aux populations dans les territoires reculés du Sahel. Ces objectifs sont en phase avec ceux du sursaut civil et politique agréé lors du Sommet

de N'Djamena. Nous devons aussi prendre en compte, dans l'ensemble de nos actions, la lutte contre les effets du changement climatique.

Mon deuxième point concerne les situations politiques. La France encourage la consolidation des processus démocratiques en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Nous saluons la tenue des élections législatives en Côte d'Ivoire, en mars, et à Cabo Verde, en avril. Nous formons le vœu que l'élection présidentielle en Gambie, prévue en décembre, se déroule dans des conditions apaisées. Les élections sont une étape importante et peuvent être complétées, quand c'est nécessaire, par des processus de dialogue politique et de réconciliation.

En Guinée, nous prenons note de l'annonce d'un nouveau cadre permanent du dialogue politique et social. Nous appelons tous les acteurs politiques à s'engager sincèrement dans ce processus, qui doit inclure l'opposition parlementaire et extraparlementaire. Nous soutenons les actions de bons offices du Représentant spécial sur ce dossier.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a plus d'oratrices ou d'orateurs inscrits sur la liste.

La séance est levée à 11 h 15.